

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Fondé en 1904

Directeur :

F. JAFFRENOU "Teldir"

ABONNEMENTS

payables d'avance

GAULE 1 an 3 fr. 50

ETRANGER 5 -

Avec "Ar Vro" Supplément

GAULE 1 an 5 fr.

ETRANGER 7 -

Tout changement d'adresse sera accompagné de 0 fr. 50 cent. en Timbres-Poste.

Ar Bobl

Organe des Intérêts particuliers de la Bretagne

REGIONALISTE --- AGRICOLE --- SOCIAL --- LITTÉRAIRE --- INFORMATIONS & ANNONCES

Bureaux
Avenue de la Gare, CAREAT
CORNOUAILLES

TARIF des INSERTIONS
payables d'avance

La ligne mesurée au kilomètre
Ann. et Récl. 4^e p. 01. 25
3^e 00 30
Chronique Locale 00 50
En Echos. 00 75

ON TRAITE A FORFAIT

Nos annonces sont reçues par les Agences de Publicité et nos Bureaux.

Les manuscrits ne sont pas rendus.



Ar Gredsted Du

Eur miz zo pe zaon, tommerien ar gweluriou-dre-dan en Pariz a oa 'n em lakeet en grév.

Ar gompagnouzhioù taxi-auto goude beza gred d'ezho kinnigou rezonabl, a ambochaz pestrioned all evid kas he c'hirri dre dan en dro. Kement-se n'ar vez ket after ar grevisted, kollet o miter hag o bara gant dre o faot.

Red a oa diwall an demmerien nevez k-moret en eul lakat eun ajant polis var ar bank e kichen pepini ané. Mez a benn eur sizun bennag e oa dilemmet an ajantid digant an demmerien. Ar grevisted a brofitaz euz an dra-ze evid em gener adarre euz ar re o doa ramplaset ané.

Disul, var dro 10 heur euz an noz, kann a zo savet etre grevisted ha di-crevisted; eur grevist, an tommer Bédem, an euz tapet eur bolod en e gof hag a zo maro.

Grall savoud manefr

Ar 4^e skouadron euz an 2^e rujumant chasourien euz Pondi a oa oc'h ober manefr an de alle kichen Sant Geran I. Eur patrouill soudarded iaouank kuzet dreg eur voden a oa roet d'ezhe kar-touchou gven, ha lavaret d'ezhe tenna an abr. Elec'h ze, eur « bleu » a vukaz eur marji o tremenn diragan var an heat braz, hag a gasaz e denn gven d'ezan en e vizaj. An iz ofiser, genidik euz Naoned, a zo bet kaset d'an hospital.

Itali ha Turki

An Itali baour a zo chomet he fri var ar gled en Tripolitaine. Hi gae d'ezhi e oa tostoc'h ar weren d'he muzellou evid ne n'eo.

Brema, evid forsi an Turkedda blea e ia da gas ar brezel, hervez a lavar, var aochou an Turki. ha da ganolia bréc'h vor an Dardanelou.

Beteg henn, an Itali he deuz dispignet ouspenn daou c'hant miloun gant ar brezel.

Ar glauerien-douar

Grév ar glauerien douar en Bro-Saoz a bad abaoe tier sizun. Eur revin vraz eo evid an Enezennou.

An hanter euz an trainiou n'eont ket en roue. Er porziou mor, e weler al listri konvers o horjellat war o heor, heb gallout mond kuit heb galo.

Kalz a uzinou a zerr o dorejed; er broiou all, priz ar glau-douar a zo krosket da heul.

Na pa zeufe an akord brema dustu, e zo ezom eiz d' leun a benn adlakaat ar garidou en stad a labour ha skarza ar punsou leuniet gant an douar.

Kef ar s-ndik-jou a vihana ive tam ha tam: ugent-milion sikouriou a zo bet lodennet dija etre ar glauerien.

Ar bandiou giz nevez

Eur wetur dre dan renet gant eun tommer a demere var hent Montgeron (Seine ha Oise), pa zaillaz pevar den varnan, hag a dennou revolver e lac'h-chont an tommer, hag e partichont kuit gant ar wetur: Gwechall e vije atak an diljansour korn ar c'hoat, brema e sailler var ar gweluriou dre dan e kreiz an hentehou braz.

Goude beza gret kemend all, int deut da Chantilly, hag eno o deuz aretet dirag sukursal ar Société Générale. Unan a chome toull an nor gant eur fuzul kargel, unan all prest da lakat ar wetur en hent, an daou all, ar ru er bure, a ziskargaz soudou o revolveriou var ar gomizien. Daou a oa lac'het mik, unan li set d'ar maro, ar bevaere a redaz er meaz beteg ar p-rtz. Neuze ar bandiou a zigoraz en tircennou haga laeraz 50.000 lur, billejou hag aour.

Gret o zaol gant, heb ma oa deut evid d'o nec'ha, e sortichont hag e pigrichont dija er wetur, pehini a ziblasaz.

Dichechet gant trouz an tennou, eur bern tud a zirede. Ar bandiou a leuskaz tennou verné, hrb tapout den, evruzamant. Treuzi a rechont Chantilly, ha da Bariz. Ac'hano e tap-hont Asnières. Eno o gwetur a zac'haez en bord al linen hent-houarn. Ar bandiou a zaillaz en eun train a demere — eno an trainou a zifounna — ha goude e kollir o roudou.

Leusket o doa ouspenn kant tenn.

O signal a zo kaset dre holl, hag er broiou estrenn. Sonjal a rer eo ar me-mez tud aud isius ar re ma hag ar re o deuz great torfed ar ru Ordener.

Spontus eo e c'hallfe traou e giz-ze 'n em gaout en eur vro poliset. Kant mil lur a zo prometet da neb a ziskuilfe o roudou d'ar justis.

An dou soudard torfetour

Diriaou diveza eo bet gwilloinet er Mansandaousou lard, Tisseau ha Nolot, kondaonet d'ar maro evit beza lac'het evit e laerz, eur plac'h euz ar Mans.

Evel ma oa ar c'hiz, ar re-ma a gleche beza fuzuillet, mez eul lozen nevez a zo bet graet evit laret gwilloitina elec'h fuzulia ar soudarded kondaonet d'ar maro.

ECHOS & NOUVELLES

Offres et demandes d'emploi

L'article 85 du livre 1^{er} du Code du Travail et de la Prévoyance Sociale, dont le texte est annexé au décret du 12 janvier 1911, prescrit la tenue, à la mairie de chaque commune, pour être mis gratuitement à la disposition du public, d'un registre constatant les offres et demandes de travail et d'emplois, auquel doit être joint un répertoire destiné au classement des notices individuelles que les demandeurs de travail peuvent librement joindre à leur demande.

roue Loeiz Pevarzek, a deuas da chom en e vaner, rak c'hoant en devoa da dremen e gozni e kreiz parkeier Breiz. Gou-le beza tremenet daou ugent vloaz euz e vuez e kichen ar c'hanoliou, e leue breman da glask an euruzled hag ar peoc'h e kreiz ar meaziou didrous.

Asamez gantan e leue e verc'h-kaer, ar varkizez Kerzare. Houman a oa intanvez eur pennad a oa, he goaz, ar c'habiten Kerzare, a skuillas e c'hoad war an dachen a enor, marvel e oa o lifen ar Franz, er bloavez 1667.

Goude maro he goaz, ar varkizez n'en em blije mui e Pariz, ha ne ehane da lavaret d'he zad-kaer e karje t'c'hel pell euz trouz ar bed, evid gouela d'an hini a oa ken abred diframmet digant he c'harantez.

Ar c'horonel koz euz e gostez, a lavare d'e verc'h :

— Bah ! n'en em blije ket war er meaz ! dont a ri buhan da inoui etre peder moger, le hag a zo kustum deuz ebatou ar gear-benn, rak dalc'h sonj mat ez euz kalz a gemm etre ar vuez a renomp hirio en hor c'hastell aman hag an hini a renfemp ma ia femp da Geraz.

— Gwir a livirit, va zad, mes goulskoude e kav d'in e vijen euruso'h e

Nous croyons devoir appeler très vivement l'attention des patrons et des salariés sur l'existence de ce registre, qui peut rendre de très grands services au point de vue du placement industriel et agricole.

Une industrie qui s'en va

Le Spectator estime que l'industrie de l'extraction de la houille sera frappée d'une manière permanente par la grève actuelle. Cette industrie, on le reconnaîtra plus tard, a atteint en Angleterre, son point culminant le 29 février 1912 et a commencé à décliner aussitôt.

En voulant procurer par leur grève générale, des avantages à leur profession, les houilleurs ont porté à la main-d'œuvre minière un coup dont elle ne se relèvera jamais complètement. L'industrie de la production de la houille était déjà menacée avant la grève par la concurrence d'autres combustibles; la grève des houilleurs a été une réclamation puissante pour l'emploi du pétrole dans les machines motrices. Et il est bien plus facile aux industriels de faire des provisions de pétrole pour lutter contre les effets d'un monopole possible, que des provisions de houille. Les particuliers, de leur côté, ont appris, grâce à la grève, à pratiquer l'économie du charbon dans leurs appareils de chauffage; on se préoccupera sérieusement à présent de ne plus perdre des millions d'unités d'énergie en vaine fumée. Peu à peu donc, l'usage de la houille diminuera.

Poulinières à vendre

Un certain nombre de juments aptes à faire de bonnes poulinières vont être réformées par anticipation par les régiments de cavalerie et d'artillerie et vendues à des éleveurs pour être livrées à la reproduction dès cette année.

La vente de ces juments devant avoir lieu dans la première quinzaine d'avril, les éleveurs désireux de participer à l'achat de ces juments devront adresser leur demande immédiatement au commandant du dépôt de remonte de Guingamp en spécifiant bien quel genre de juments ils désirent acquérir.

Société du Cheval de Trait léger

Le conseil de la société du Cheval National de Trait léger, qualifié par l'épreuve, s'est réuni le 21 mars, à son siège social, 46, rue du Bac, sous la présidence de M. Le Cour Grandmaison, sénateur de la Loire-Inférieure, pour procéder à l'élection d'un nouveau président, en remplacement du Général-Larjouis, décédé. M. Fernand David, déjà vice-président de la société, ministre du Commerce et de l'Industrie, a été élu à l'unanimité.

La famille du nouveau président de la société du Cheval national de Trait léger est d'ancienne origine bretonne (Monfort-sur-Meu, Ille-et-Vilaine).

Un condamné à mort passe le Conseil de Révision

Parmi les jeunes gens qui comparaissent devant le conseil de révision de Versailles, se trouvait un condamné à mort, qui a en l'âme et illusoire satisfaction de s'entendre reconnaître bon pour le service militaire.

Ce conscrit peu banal, qui a soulevé une ardente curiosité lorsque, escorté par des gendarmes, il apparut devant

l'aéropage, les menottes au poignets, n'était autre que Delahaye, ce jeune et féroce apache versaillais, condamné à la peine capitale, par le jury de Seine-et-Oise, pour le meurtre du journalier Richard, à Porchefontaine.

Chronique Electorale

3^e Cir. de Quimper

Scrutin de ballottage du 30 mars

On sait qu'au scrutin législatif de dimanche M. Soulière, candidat des groupes de gauche, distancait seulement de 200 voix M. Masson, socialiste unifié. Comme la discipline républicaine n'est plus qu'un vain mot, les radicaux finistériens, et M. Soulière tout le premier, étaient assez anxieux de connaître la décision à laquelle s'arrêterait la Fédération socialiste du Finistère. C'est qu'en effet si elle maintenait la candidature Masson, c'était la victoire assurée du libéral, M. Hugot-Derville, qui au premier tour avait obtenu une majorité relative très suffisante pour recueillir au ballottage le mandat de M. Hénon.

La Fédération socialiste du Finistère avait tout d'abord décidé de retirer la candidature Masson, mais à une condition, c'est que M. Soulière, reniant sa profession de foi « où il signale le danger des doctrines collectivistes », se résigne à faire apposer dans toute la circonscription des affiches où il se déclare soumis aux décisions du comité exécutif radical-socialiste. De plus il devra abandonner la formule « ni réaction ni révolution » pour adopter celle de M. Pelletan et quelques autres radicaux de la vieille école, « pas d'ennemis à gauche ».

A ces conditions, le socialiste Masson conseillera à ses 3900 fidèles de reporter leur voix sur le candidat radical Soulière.

Mais le comité de M. Soulière n'a sans doute pas jugé ces propositions acceptables, car après 8 jours de pourparlers, le citoyen Masson a décidé de maintenir sa candidature. Il a fait apposer des affiches dans ce sens. Rappelons qu'au deuxième tour la majorité relative l'emporte.

Au Parlement

Sénat

Surtaxes sur l'alcool

Le Sénat autorise la prorogation d'une surtaxe sur l'alcool à l'octroi de Coray (Finistère).

Le Réseau des Côtes du Nord

Le Sénat adopte le projet de loi (rapporteur M. Jenuvrier) déclarant d'utilité publique l'établissement, dans le département des Côtes du Nord, d'un réseau de chemins de fer d'intérêt local. Ce réseau, de 356 kilomètres, est composé des treize lignes suivantes: Lamballe-Pléneuf, Yffiniac-Mullignon, Le Guillo-Saint-Briac, Dinan-Collinée, Collinée-Merdrignac, Broons-Plélan, Dinan-Evran-Plouha, Paimpol-Trégader, Lannion-Pléslin-les-Grèves, Callac-Plonec avec raccordement à Plouaret, Guingamp-Saint-Nicolas-du-Pélem, Montcontour-Cartravers et Plémy-Loudéac.

La dépense d'établissement de ces treize lignes est évaluée à 15 446 000 francs.

Les Manœuvres d'Armée en 1912

150.000 HOMMES SERONT RÉUNIS

Toutes les Troupes des 10^e et 11^e Corps (Rennes et Nantes) y participeront.

Les manœuvres d'armée de l'automne prochain se dérouleront, du 8 au 15 septembre, dans le département de la Vienne, entre Loudun, Moncontour et Châtelleraut. Elles se développeront sous la direction du général Joffre, chef d'état-major général, d'après une hypothèse qui n'est pas encore définitivement arrêtée, mais qui visera vraisemblablement, dans la dernière phase des opérations, une manœuvre d'envolement d'une armée par un groupe d'armées.

Les commandants d'armée seront les généraux Gallieni et Marion, membres du Conseil supérieur de la guerre. Les effectifs employés seront les plus considérables qu'on ait eus jusqu'à ce jour pour des manœuvres d'automne. Ils comprendront environ 150.000 hommes, soit :

Infanterie. — 3 corps d'armée en entier (9^e, Tours; 10^e, Rennes; 11^e, Nantes); 1 division du 5^e corps (9^e division d'infanterie, Orléans).

1 brigade formée par les troupes spéciales du gouvernement militaire de Paris (26^e bataillon de chasseurs et groupe des zouaves du gouvernement militaire de Lyon, soit 6 bataillons de zouaves au total, chaque groupe de zouaves mettant sur pied un bataillon de réserve).

1^e division de réserve à 6 régiments, formée par les 4^e corps (Bordeaux), et 12^e corps (Limoges). Les régiments entrant dans la composition de cette division de réserve sont : 301^e, Dreux; 303^e, Alençon; 324^e, Laval; 315^e, Mamers; 206^e, Saintes; 307^e, Angoulême.

1^e division d'infanterie coloniale (3^e division, Brest).

Cavalerie. — 3 brigades des 9^e, 10^e, 11^e corps d'armée; 1 brigade du 4^e corps; 1 brigade du 5^e corps (4 de ces brigades de cavalerie formeront une ou deux divisions provisoires); 2 divisions de cavalerie (1^{re} Paris; 7^e Melun).

Artillerie. — En dehors des batteries des 9^e, 10^e, et 11^e corps, des groupes en nombre variable seront fournis par l'artillerie des 4^e, 5^e, 12^e et 18^e corps d'armée; un régiment complet (4 groupes) de la 15^e brigade d'artillerie (Vincennes); un régiment complet (4 groupes) par l'artillerie du 8^e corps (Bourges).

D'autres groupes seront vraisemblablement prélevés par les 3^e et 6^e corps, de manière à constituer une réserve d'artillerie de campagne d'armée et à porter l'artillerie des corps d'armée à leur effectif complet régimentaire, soit 30 batteries.

L'artillerie lourde d'armée sera constituée par les groupes de Reuil, du Mans et de Poitiers.

Aviation. — Cent trente aéroplanes prendront part aux manœuvres d'armées. Pour la première fois, les « avions », répartis en sections de quatre appareils homogènes seront affectés aux armées, corps d'armée et unités d'artillerie, dont ils constitueront la dotation normale en tant qu'engins d'exploration, de reconnaissance, d'observation et de combat. D'ici le mois de septembre le service de l'aéronautique doit chercher un mode de distinction apparent, pour différencier à vue les aéroplanes des deux partis.

Garnet d'un Exilé

On sait que sous les auspices de la Société des Sciences de Semur-en-Auxois et sous la direction du Commandant Espérandieu, des fouilles se poursuivent depuis plusieurs années à Alise-Sainte-Reine-Alexia. Or, après avoir mis à jour toute une ville gau-

Romant gazeten "AR BOBL" 1

Jozon Kerzare

AR BUGEL GWERZET

GANT

Loeiz AR FLOUH

I. — Ar famill Kerzare

Keraz e zo hirio eur gear darempred ket kalz muoc'h eget na oa gwechall. Tregont vloaz a zo ne oa c'hoaz hent houarn ebet a dost, ha Keraz e oa koulz lavaret eur gear varo.

Mes ma n'eo ket bet ar gear-ze bepred ken beo hag hirio, da vihana Keraz e zo bet ato brudet da veza eur gear goz, euz dachen a vrezel euz ar re gaera, euz ar re vrasa.

Demdost, war hent Kleden, e oa gwechall eur maner koz, kuzet etouez eur bochad gwez uhel. Hirio ar c'hastell a zo diskaret, an douarou gwerzet, ha famil an aotrou Kerzare a zo pell-za ankounac'het.

An aotrou Kerzare koz, goude beza en em skuizet o vrezella dindan ar

An ad-voulladur a zo difennet.

kreiz sioulder ar meaziou eget e kreiz trabas Pariz, ha kredi a ran ivez e raje d'in kalz vad mont da gemer ar Breiz, eur vro euz ar re gaëra, hervez am euz klevet. P'e gwir hon euz eno eur maner, perak na ia femp ket di da jom?

— Pell zo, va merc'h, e oan o sonjal er pez a zonjez da unan, pell zo e sonjen mont da vervel el leac'h ma z'eo marvet kalz euz va zad, ha va hunvre a zo beza douaret e bered Keraz, e kichen va zad ha va mamm. P'e gwir eta e peus c'hoant, p'e gwir ez euz deut eun hunvre d'id da vont da Vreiz, e zaimp hag e kasimp ganeomp Jozon da vabik va fillor. Mes anat eo d'id e rannkimp gortoz c'hoaz eur pennad, rak hor maner a zo diskempen, ha n'eo ket diread evid digemer an arrebouir kaer hon euz aman.

— Bah ! petra a zonjit, va zad !... An arrebouir a zo en hor c'hastell a c'hellomp da verza e Pariz, ha pa vezimp digouezet e Breiz, e prentimp eno ar pez a vezo red evit hor maner e Keraz.

— Gwir a leverez, va merc'h !... nag a drabas ! nag a drabas, pa ranker loc'h euz eul leac'h evit mont d'eun all / ha pa zonjan n'eo an dra-man n'ed eun hunvre deut d'id eun nebeud zo, abaoe

ma z'eo maro va mab Harry, e za diez va spered.

— Ne ket eur frouden deut em spered eo a ra d'in ober ar pez a ran, va zad, arabad eo d'eo'h sonjal.

— Gwell a ze, va merc'h, mar d'emaoud a zevri o sonjal er pez a rez, ha goulskoude Anna, nag a draou a zo aman e Pariz hag a d'lefe da zalc'her aman hiviziken !

— Gouzout a ran, va zad, ha n'eo ket heb glac'har e pellaan euz va zad ha va mamm, euz va goaz a zo du-hont er vered. Mes goulskoude !... petra zervichet... red eo ankounac'haat, hag evit-se eo e pellaan.

— Frouden, va merc'h ! du-hont en da vaner e kreiz ar c'hoat, ar sonj euz an dud a peus kement karef, a deujo en da spered evel ma teu aman, ha marteze zoken krisoc'h eget aman, rak eno ne c'hell ket evel aman mont da deuler war o beziou ar baune dour benniget az kennez hirio.

— Ar wirionez a deu war ho muzelou va zad, hag anzaou a rankan n'em boa ket sonjet en traou ze a livirit d'in evit va brasa mad.

— Doueti reen, Anna, ha kredi e vo gwelloc'h d'eomp lezer e Pariz an arrebouir.

(Da h'adl.)

loise avec ses monuments témoignaient d'une florissante civilisation, antérieure à la conquête romaine...

M. Léon Sazie qui depuis le lycée s'insurge contre la mauvaise foi latine et qui, peut-être à cause de cela, possède aujourd'hui un beau talent d'écrivain...

Enfin ! Voici venir un Gaulois de France ! Ah ! que ça fait donc plaisir ! Si les Français s'en mêlent désormais nous allons en abattre de la bonne besogne...

— Ah ! que je voudrais connaître une réplique de Vercingétorix ! s'écrie M. Léon Sazie.

— Eh ! mon cher confrère, elle commence à se faire entendre.

La Sauvagerie des Gaulois ! Les vaincus sont toujours des sauvages, les conquérants des civilisés. César débarquant sur les côtes de Kent, en l'île de Bretagne, y rencontra des hommes vêtus de peaux de bêtes...

Encore, remarquait-il, ma documentation ne porte que sur les Côtes-du-Nord et le Finistère. Or, j'affirme que ces trois pièces n'ont été jouées que dans le Morbihan — que deux d'entre elles sont écrites en breton — que l'autre est mixte et de la sorte jouable seulement devant un auditoire bilingue...

J'espère que le grand druide sera mieux renseigné quand son enquête portera sur notre pays vannetais. Sans compter le théâtre populaire religieux et national de Sainte-Anne qui est, quoi qu'en dise notre ami Abalor, une œuvre absolument indépendante de celle du Pèlerinage et destinée à vivre de ses propres ressources...

C'est ce que l'essai de leur fournir, dans la collection inédite de pièces bretonnes pour troupes rurales, que je publie en ce moment et dont les trois premières viennent d'être si vigoureusement vouées à l'exécration publique par M. Berthou.

Il ne lui reste plus qu'à signaler à l'indignation de ses lecteurs celle que l'on achève en ce moment d'imprimer : Bah Sant Guénolé.

Est-il nécessaire de parler du commerce des Bretons ? Commerce et civilisation vont généralement de pair. Qui n'a entendu parler du grand commerce des Iles Cassidières ? Des routes à l'île de Bretagne en était-il si lointain...

Qui a inventé le pétrin, le tamis en crin de cheval, les tonneaux à deux fonds percés ? les Celtes. La lanterne, la voile, le gouvernail ? les Celtes. Le foulage (et sans doute le savon nécessaire au foulage, voir Plin), les Celtes encore...

Il y a cependant des savants romains — sauf le respect que je dois à mes lecteurs — pour dénier toute civilisation aux Celtes — c'est-à-dire aux Bretons et aux Gaulois.

Je tiens cette anecdote du spirituel et fort acéré cellisant, le barde Pol Dirrès (Tanguy). Un savant anglais — pourquoi pas français — disait un jour au professeur Rhys :

— Mon cher Maître, je suis vraiment étonné de voir combien les anciens bretons étaient arriérés. Ils ne savaient même pas construire de ponts. En effet, le breton pont vient du latin pontus ; ils ne connaissaient donc pas les ponts avant la venue des Romains.

— Eh ! cher Monsieur, répondit le savant Gallois, comment les Bretons, en effet, auraient-ils pu construire des ponts, puisque le mot breac'h, qui veut dire bras, venant du latin brachium — n'en tenant à votre raisonnement — montre qu'avant la venue des Romains les Bretons n'avaient pas de bras !

— Vives BERTHOU.

TRIBUNE LIBRE

Le Théâtre Breton

On nous écrit : Bignan, le 25 mars 1912.

Mon cher Fanch,

Dans Ar Bobl du 16 mars, le grand druide Berthou cloue au pilori trois de mes pièces, savoir : Troien-han, Bernabé, Gaou Korentin Lamour, Ar Bos soñhus. Pourquoi ? Tout simplement parce qu'il a lu les titres français de ces pièces bretonnes dans les journaux qui lui sont tombés sous les yeux.

Encore, remarquait-il, ma documentation ne porte que sur les Côtes-du-Nord et le Finistère. Or, j'affirme que ces trois pièces n'ont été jouées que dans le Morbihan — que deux d'entre elles sont écrites en breton — que l'autre est mixte et de la sorte jouable seulement devant un auditoire bilingue...

J'espère que le grand druide sera mieux renseigné quand son enquête portera sur notre pays vannetais.

Sans compter le théâtre populaire religieux et national de Sainte-Anne qui est, quoi qu'en dise notre ami Abalor, une œuvre absolument indépendante de celle du Pèlerinage et destinée à vivre de ses propres ressources, et que nous avons édifié, Dieu sait au prix de quels sacrifices et de quels dévouements, il trouvera chez nous, toujours vivantes, toujours actives, les bonnes petites troupes fondées jadis sous l'impulsion de l'U. R. B., et les humbles petits vicaires, leurs directeurs si dévoués qui ne demandent qu'une chose, à laquelle M. Berthou ne semble guère songer : des pièces bretonnes nouvelles, un répertoire plus varié.

C'est ce que l'essai de leur fournir, dans la collection inédite de pièces bretonnes pour troupes rurales, que je publie en ce moment et dont les trois premières viennent d'être si vigoureusement vouées à l'exécration publique par M. Berthou.

Il ne lui reste plus qu'à signaler à l'indignation de ses lecteurs celle que l'on achève en ce moment d'imprimer : Bah Sant Guénolé.

Bien à toi, J. LE BAYON, prêtre.

Une lettre de M. Turmel

M. Turmel, député de la 2^{ème} circonscription de Guingamp, nous demande d'insérer la lettre suivante comme suite à l'article breton paru ici sur son affaire avec le Sous-Préfet de Loudéac.

Monsieur le gérant,

Je ne reconnais pas qualité au sous-préfet de Loudéac, pour m'envoyer des témoins, au sujet des articles du Franc Parleur, au lieu de se justifier.

Quand un homme de cette situation est l'objet, dans sa vie publique — la seule envisagée — d'accusations aussi graves, je n'admets pas qu'il puisse se dérober par une piquette ou une diversion. Son devoir primordial est de se disculper. Il peut réserver ses droits pour se battre, s'il a été calomnié ; mais, avant tout, il doit prouver qu'il n'est pas coupable. Un ministre, un président du conseil s'expliquent bien devant nous ; un petit sous-préfet de Loudéac peut-il avoir la prétention de se mettre au-dessus du public qui le paie ?

Que le nôtre démontre donc la fausseté des faits avancés, et alors qu'il revienne. Je ne suis ni le propriétaire, ni le directeur exclusif du Journal ; c'est une œuvre commune, entre un certain nombre d'amis et de comités.

Mais je ne lui ferai aucune difficulté, je n'opposerai aucun retard ni aucune déchéance ; je ne lui dirai pas que les articles ne sont pas signés ; je lui donne, au contraire, l'assurance que je me battrais avec lui, quand et comme bon lui semblera.

Allons, Monsieur le Sous-Préfet, des justifications, puis de la bataille ! Nous allons voir maintenant quel est celui qui se dérobera.

L. TURMEL.

AN DÈMEZIOU

Euroujet o vo : En liz Bolazek, d'ar meuz 23 a viz Ebrel, August Kopars, mab m'ar Bolazek, gant an d'izoz Maria an Ouzh, douz Bolazek.

TABLETTES D'UN BRETON

M. H. P. Hirmenech, bien que porteur d'un nom exagérément monastique, vient de se signaler à l'attention de ses contemporains, par la vaillance qu'il déploie, en une cinquantaine de pages, contre les « archéologues du S.-C. » (sic). Grâce à lui nous ignorons plus que MM. Loh et S. Reinach sont « des personnes soumises à la doctrine chrétienne ou à son équivalent ».

N'y a-t-il pas là quelque chose de menaçant pour la liberté des esprits, et nos gouvernants s'en feraient-ils pas leur devoir en renvoyant au lycée ces deux protagonistes des Jésuites ? Car, nous ne pouvons plus en douter, « l'influence jésuitique prépondérante dans l'enseignement des questions préhistoriques » a tellement pénétré les deux savants, encore que M. Reinach soit israélite, qu'on les a eus, ô démenche ! chercher à des noms et à des dispositions locales en Bretagne, des étymologies et des explications celtiques, alors qu'il ne s'agit que de grec. Qui plus est ! ils n'ont pas voulu admettre la similitude de la théogonie celtique et de la théogonie grecque, alors que M. Hirmenech est convaincu qu'à Locmariaquer, lieu dont la signification est « la veuve qui se plait dans les bois » Latone donna le jour à Diane et à Apollon ! Ce sont les agents de Rome et les Jésuites en particulier, ennemis du grec et des dieux qui les dirigent, qui ont semé, parmi les peuples, une langue et des traditions inventées de toutes pièces ! Pour assurer le triomphe des dogmes n'avaient-ils pas, d'abord, induit ce brave M. Hirmenech à interpréter Locmariaquer par « le lieu où l'on allait quérir les morts ! » On ne l'y reprendrait plus aujourd'hui ! Ah ! fichtre non ! ces curés, jésuites et autres « obscurantistes grecs » redoutent constamment le parallèle entre les sacrifices anciens effectifs et les mêmes sacrifices actuels fictifs, décrétés que tous les monuments appelés dolmens avaient été sans exception, des sépultures sans tumulus. Je ne sais, pour ma part, si ce furent les curés et les jésuites qui propagèrent ces idées, ce que je sais, c'est qu'elles furent partagées par beaucoup de bons esprits. Il est vrai qu'elles n'ont pas le suffrage de M. Hirmenech. Pour lui, il retrouvera les sépultures distinctes des temples boutiques « où les marabouts du temps vendaient des objets précurseurs des scapulaires » et en dehors de l'enceinte de ces sépultures et de ces temples, l'autel à offrandes et à sacrifices auquel on amenait le bétail... trop souvent, hélas, le bétail humain...

M. Hirmenech affirme, quelque part, être partisan de la documentation sur place. A coup sûr, dans la question des dolmens à découvrir, il ne serait pas surpris de trouver et réunis, avec lui, dans une même pensée, au moins trois prêtres, trois de ces obscurantistes détestés. Ces messieurs en effet, ne veulent rien savoir des dolmens sans tumulus, dont le nom latin correspond assez bien avec les celtiques run et k-ug. Quand ils eurent à produire des druides, sur la scène, ce n'est point dans des caeces ou des souterrains, qu'ils invitèrent le spectateur : ils les campèrent, face au soleil. Que M. Hirmenech le veuille ou non, il le constaterait s'il se donnait la peine d'assister au « Saint-Trémeur » de M. l'abbé Roulet, au « Saint-Cornéli » de M. l'abbé Le Bayon (justement la scène est à Carnac) et enfin au « Ker-Is » (fraichement éclus de notre confrère du Nouvelliste de Bretagne, M. l'abbé Cornou, alias Fanch Goyen).

M. l'abbé Cornou, après les incidents de Saint-Renan, laissa, on s'en souvient, dériver la discussion sur le Gorsedd d'Armorique. Peut-être ne put-il faire autrement ! Des explications dénuées d'élegance, s'en suivirent, soit qu'elles fussent échangées, en des articles non insérés par le journal breton, des lettres privées, ou qu'elles se produisissent de vive voix. Ne venons pas là dessus ! Constataons, seulement, dans l'inspiration de M. Cornou, une hantise druidique qui consisterait vaguement avec la jésuitique hantise de M. Hirmenech.

Je n'ai lu de Ker-Is que ce qu'en ont publié le Progrès du Finistère et la critique élogieuse de M. André Ferrière, dans le Nouvelliste de lundi. Cependant il ne me paraît pas difficile de pronostiquer l'attitude du spectateur ferrériste « éboui à l'écroutement du druidisme barbare et au triomphe du christianisme » six siècles après la disparition du druidisme de notre Armorique. Je sais bien qu'il y a la légende de Rumengol, la guerre de l'Infortuné Olivier Souvestre et le cantique Itron Varia Rumengol qui sussurrant avec le crissement de la toile tombante, fait rêver M. Ferrière... Cela est certainement des plus prenants et rien n'est plus touchant, n'est-il pas vrai, que de vieilles traditions arrangées ; ainsi Ahès aura dans les druides, ses directeurs de conscience, tout comme MM. Loh et Reinach ont les leurs dans les jésuites de M. Hirmenech. Tels les druides pour les clefs du puits, tels les jésuites déroberont les clefs du mystère de Carnac ! Mais M. Hirmenech, le confident d'Éléonore Latone, était là. Il les obligea à la restitution. Et ce haut fait, pour qui M. Hirmenech ne le méritait-il pas, lui aussi, au théâtre ? Croyez-vous que des jésuites et des obscurantistes ne ressortiraient pas lumineusement, sous la clarté de Diane-Phébé, aux alignements de Carnac. Je doute, toutefois, que la mise en scène fut elle-même aussi plus habiles machinistes de l'Opéra, reproduisant les attitudes de ces ombres chinoises et jésuitiques avec la même fidélité que mil M. Cornou dans les cérémonies et gestes des druides du... XX^e siècle. La tenue du Gorsedd, à Perharid, près Roscoff, en 1905, avait-elle été « la documentation sur place » qui sauva M. l'abbé Cornou de l'autel à offrandes et du bétail humain ?

LEON LE BERRE (Abalor).

Torfed war dorfed

EN SPEZET

Eur gwav skotet gant e wreg

Diou affer drist a lak e hoaz ar gaou var barroz Speyet. Dilun vintin, Guillem Pouppon, labourer en Trévily, a varve en li e vreur en Kerren. Ar vrud a redaz ne oa ket eur maro naturel e oa.

An Doktor Coquil, deuz ar Chastell-nevez, galvet war e dro, a refusaz rei permission da interi anezan. Korf ar Pouppon ne oa med poac'hadur.

Ar vrud a damallaz dustu e wreg da veza gret an tol.

Ar pez a ree ze da gredi, oa ne c'hee ket an daou bried mad asamblez pell zo. Gwreg Pouppon a oa droug dez he gwaz, eun den jentil koulskoude, aliez e vije red d'eun chom er maez da gousket. Hon neuze, dre zizesper, a oa 'n em roet d'ar bouzon.

Dirgwener da noz e teuz meo d'ar gear, hag ec'h eaz 'n e wela. Neuze e wreg dinatur, andiaou 'n hec'horf, alaeaz eur chodourennad dour da viri var an tan, ha pa oa tom mad, e skolaz he gwaz en e wela.

Ar paour kez den a oa laket en eur stad truezus. E vreur dez Kerren, pa glovaz, a zeuz disadorn da gerc'het anezan, hag a c'halvaz eur medisin.

Sivaz, mervel a roa dilun.

Ar wreg koulskoude na gollé ket he fenn. Derc'het a roaz da nac'h dirag barnerien Kastellin ha dirag jendarmed Keraz, deut dimerc'her da gistiou anei.

Mez an testou a zo ferm da laret penoz, arak mervel, Guillem Pouppon an noa tamallet e wreg da veza sklappet dour bet varnan. E vreur, hag ar mañer en e raport, a lavar-memez mod. Hi a respont d'ê e oa kouezet he gwaz, pa oa meo, ebarz eur chodourennad dour tom a oa var an oaled, hag e oa 'n em boac'h e-hunan.

Diriaou vintin, an doktor Marchais, deuz Keraz, a zo bet o tispenn korf Pouppon. Lavaret neuz e oa maro divar e c'houlou ; e beultrien, e gof, a oa poac'h evel pa vijent bet en tan-ru.

Gwreg Pouppon a zo bet aretet ha digaset da Geraz etre daou archer. Dirgwener eo bet kaset da brizon Kastellin. Ebarz an affer luet-ze evel ebarz ar re all a zo 'n em gavet er c'hanton, jandarmed Keraz a verit gourc'hemenno euid ar boan hag an drubull o deuz kemeret noz de.

Eur gavaden estraneh en punz Restangoff

Sonj ho peuz c'hoaz deuz ar c'horf bihan maro kavet en punz Restangoff. Ar vrud en parroz Speyet a lavare skier piou he doa graet an taol. Memez tra ne finve ket ar justis.

An Aotrou Nedelec, konsailler municipal, an euz graet eur gavaden er punz hag a zo kapabl da lakat ar justis var roudou ar vam dinatur. An Nedelec an euz skrivet da Varner Kastellin, ha sinet e lizer.

Gant eur c'hrog, Nedelec an euz di-chechet maez ar punz eun davanjer hag eur sach lian. Aez avalo'h eo gollé eo bet lakat an daveze da bakat korfik paour ar bugel neve dennet maez deuz ar punz-ze.

Mez da biou e oa an davanjer ? Goulennit digant gwreg Failler, ganet Com, ha hi a laro d'ê ! Hi zo kemenerez deuz he michez, hi deuz graet an davanjer. An traouez tout a zo bet diskulilet d'ar prokuror.

Gant eun tam bolante-vad, n'eo ket diez brema klask ar wirione.

Merc'hed Sant Nicolas ar "Bellen"

Eur Barz anavezet mad en Kerne-Uhel, Jean-Marie An Hond (Le Neindre), kent euz Korrien, brema deut da chom da Sant-Nicolas, an euz kaset d'emp eur son vraz ha hir da veuli merc'hed ar barroz ma. Keuz a m'emp 'n hon euz ket a blas da voula anezhi war he hed. Sethu ama eun toullad poziou diwarnhi :

Men ho ped tudou iauouk da chileouet kanan

Eur chansou a nevez flam kompostet ar bla man

D'eur vanden merc'hed iauouk zo barz en hon c'hontre

Biskoaz den na neuz gwelet mignonoc'h evite.

Ebarz en Sant-Nicolas a ma o demeuranz

Souhetei a ran d'êze ic'hed bonheur a chans

C'hoaz e souhetan d'êze dimazi ar bla man

Hag ar honneur da ober fortunou ar gwellan.

Potret yaouank mar peus c'hoant da gavet peb a wreg

Deut beta Sant-Nicolas, eno eur e kavfet

Eno zo danve mammou dign eur ar choaz kentan

Biskoaz den na neuz gwelet bravoc'h bars ar vro man.

Vidon bezan ari koz p'o gwellan dirazon

Krenan ra ma izili, toman ra ma c'hazon

O sonjal mar mije bet unan dimeus anhe

Mije bet c'hoaz plijadur d'achui ma bue !

Gwechall pe oan den yaouank me oan den avicher,

Mez breman servij ket d'in, tremenet eo m' amzer,

Me a nevoa keuz awal'o o tilezen ar stad,

Med allaz en despet d'in, forcet on d'hi c'huitad !

Gwechall me vije deut mad dirag an holl verc'hed

Hag a mije digante banaoc'hou da evet

Petra servij d'in sonjal 'n em amzer dremenet,

Breman n'em be taken ken pe n'on ket vit gonet.

Ebars en Sant-Nicolas bezan zo merc'hed koant

Bravan re deuz Breiz Izel herve ma zantimant,

Bezan zo merc'hed iauouk, kalz a intanvezed,

Mez evit kavet deuntê a ve red ho gonet !

Gant eun aër ken grasius, ken dous ha ken seher

Na n'euz ket ar sort gant barz en Franz en antier

Laret evel ma po c'hoant, sonjet vel a garfet,

Ebars en Sant-Nicolas e ma mestr ar merc'hed !

Gant ho feson grasius hag eun aër ken charmant

Lemel e rant map e vam er maez a zen iauouk

Pa vent en ho grand'tenu en pardon Ruollou

Welc' ar hotred iauouk 'n dro d'ê a vandennou ! !

Ian AN HEND.

Labour-Douar

An asuransou a eneb marvidigez al loaned

(Kendalc'h)

Netra easoc'h eta evit ne deo lakat da vonet en dro eur asurans a eneb marvidigez al loaned, netra ken nebeut na zo avantajusoc'h d'al labourerien douar, rag an asuransou mar a zo afao ar gwella marc'had. Aman na n'euz den da bea, na rener nag ajanted, n'eo ket ret ken nebeut pe ar journalioù da ober embannou na reklamou ; ferm ebet da bea evit kavet eur bureo, holl eo gread dre zeouvamant. Ouspenn-ze en ho reollennou na vez ket kavet a frazennou leue, evel e vez kavet e reollennou ar sositeteou braz, dre bere e kavont ar voien d'on em denna aliez gant nebeut a vizou, ha memez aliez da chom heb peo netra.

Ouspenn-ze, lakat a reont etre tud eur memez parrez eun unvaniez vad, dre ma ro d'ezo an okazion d'er em zastum mare ha mare en eur vodaden evit en em emel euz ar pez a zell euz ar sositete ; eno eo anavezet ar gwir vreudeuriag. Eno diferas ebet ; an holl var ar memez troad, an hini na neuz nemed eur vouch en deus kement a zroët evel an hini a neuz ugent, eno eo e man ar gwir henvelidigez kement deziret, ha ken kaer da wlelet etre tud eur memez parrez.

Ar gouarnamant a zeu da zikour ar sositeteou-man. Raktal ma z'eo furmet ar sositete, hervez ma neuz lavaret ar ministr, a c'hell kavet gant ar gouarnamant eur sikour pehini na gfele ket beza izelloch eget 600 lur, heb konta ar sikourioù all a c'halle da gavet ma zeufe kollour braz var ar sositete. Gwelet a rit dre aze penoz ar sositeteou-man na maint ket ho hunan o tougen ar c'hollou a zeu varnezo. Ar gouarnamant, an departamant, hag ivez konsaill ar barroz a zeu da zikour anezo. Ar reman, pa vea kistion da gavet sikour diganthe, a vez kalet o skouarn, mez a

forz chacha euz outi e teout d'em em roi, n'eo ket red d'emp kaout aoun evit goulenn, hag adgoulenn, ken a vezo roet d'emp ar pez ho deus prometet.

Budjet, pe dispignou al labour-douar ebarz er Gamp a vez votet enni heb bloaz abaoe 1898 eur lial'hadz a zaou vilion hanter, evit roi skozel d'al labourerien douar a vez goasket gant ar c'hollou, hag ar peb brassa outo a zo euid ar sositeteou a eneb marvidigez al loaned.

Hervez eur gelennadurez roet gant ar ministr d'ar prefeted er bloavez 1902, al labourerien douar ha na leont ket ebarz en eur sositete a eneb marvidigez al loaned n'eo deuz droët a zigoll ebet n'euz forz pegement a loaned a zeufe da vervel d'ezo, nemet prouvet a vefe na n'euz ket moien d'ezo da voned.

Ar gelennadurez-man e gwirionez a zo eur gelennadurez vad, rag al labourer douar a refus monet en eur sositete evel so, ma zeus moien d'ezan da voned, na gompren ket e interest. Rag e pelec'h eman al labourer douar ha na neuz bet biskoas kollet loand ebet ? E pelec'h eman dreist holl an hini a lavare na gollo ket ? Hag euz labourer douar, ma na n'eo ket asuret, na lazo ket e point eul loand klan, roi a raio d'ezan a beb seurt louzeler, gant pere ar c'hig a zeuio da veza fall da implija, ha selu mar deu e loand da vervel a gollo tout, e loand, e louzeler hag e amzer, ha na chomo gantan netra nemet noten ar midisin da baëa.

Evit diskuez ez eo interest an oll labourerien douar en em asuri, ni a c'ha mar kerit da renka anezo e teir loden :

Al loden genta a zo tonket da goll kalz ; an eil da goll nebeut ; hag an derved da goll netra.

Al loden genta a neuz eta interest, hag interest braz eun em asuri, rag an digoll a resevo a vezo kalz dreist ar pez a vezo obliget da roi evel primou. Holl ar re a vezo ebarz er sositete hag a gollo nebeutoc'h evitan hag ar re na gollint netra, a zeuio d'e sikour, en eur feson a na vezo tam ebet izeloc'us evitan.

An eil loden, pehini a zo tonket da goll nebet, a neuz c'hoaz kalz interes...

Concours d'animaux. — Un concours d'animaux gras, organisé par le Syndicat agricole du canton de Rostrenen...

Keleier Kerne-Uhel

Auguste CROC, horloger bijoutier à CARHAIX, prévient sa clientèle qu'il est correspondant de la maison Bossard-Bonnel...

ROSTRENNEN. — Concours d'animaux. — Un concours d'animaux gras, organisé par le Syndicat agricole...

GLOMEL. — Syndicat agricole. — Le 5 avril. Concours d'animaux reproducteurs et de vaches laitières...

TREBRIVAN. — Le premier voyage de Pierre. — Pierre G., cultivateur à Trebrivan, voyageait pour la première fois en chemin de fer...

CALLAC. — Ecrasé sous sa charrette. — Mercredi matin, vers onze heures, M. Alain Duot, cultivateur à Pabu...

CALANHEL. — Postes. — La création d'un établissement de facteur-receveur est autorisée à Calanhel...

GOURIN. — Un cultivateur brutal. — Avant-hier après midi, vers quatre heures, M. Pierre Le Goff...

Incendie. — Un incendie, imputé à la malveillance, s'est déclaré dans une grange remplie de paille...

Un individu blessé. — Un individu blessé a été ramassé par un cultivateur à la paroisse de Languidic...

Interrogé, l'individu si brutal a déclaré se nommer Louis-Marie Lescoff...

Comme il était ivre, en effet, il a été grâtié d'un premier procès verbal pour avoir trop bu et d'un second pour coups et blessures...

Trouvé mort. — Dans la nuit du 18 au 19 mars, le nommé Jean Le Naour, propriétaire au village de Tyuillien...

Le théâtre populaire breton. — Nos lecteurs apprendront avec plaisir que le Théâtre populaire de Saint-Anne va ouvrir ses portes...

Maladies de printemps. — Les rhumes, les bronchites même se déclarent souvent avec les premiers beaux jours...

Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 10 adressé à Louis Legras 129, Boulevard Magenta, à Paris.

Leon MONTRouLEZ

Un simple mot. — Piqué au jeu, H. B. dans sa feuille morlaisienne, revient à la charge contre moi...

Porteur des critiques sérieux veulent porter un jugement sur un écrivain, s'arrêtaient-ils à des chroniques locales qui ont émaillé de leur actualité éphémère la feuille...

Je permets volontiers au polémiste H. B. de me réduire en miettes, à l'aide de la douzaine de livres de prose et de vers plus ou moins bons...

D'autres aussi, que M. de Saint-Auban n'a pas cités parce qu'il ne connaissait pas le journaliste morlaisien en question...

Libre à eux : chacun fait ce qu'il peut. Pour moi, qui n'ai pas l'avantage, comme H. B. d'avoir d'atavisme coloré...

Association des anciens élèves du collège. — Le bureau de l'Association des anciens élèves du collège de Morlaix...

Fourneau économique. — La fermeture du fourneau économique aura lieu mercredi soir 2 avril.

Arrivée de la 1^{re} compagnie. — La dernière compagnie du bataillon, venant de Crozon, par étapes, arrivera dans notre ville, mercredi prochain 3 avril...

UNE RELIGIEUSE. — a envoyé à une de ses parentes une recette composée de racines, qui lui a fait repousser ses cheveux tombés depuis un an...

PARIS. — En révant au « Pays ». — Une lectrice nous écrit : Au cours d'une conférence qu'il fit ce soir, sur les « crimes d'enfants », M. Henri Robert plaça la Bretagne au troisième rang parmi les régions les plus atteintes par l'alcoolisme...

LES BRETONS EMIGRES. — En révant au « Pays ». — Une lectrice nous écrit : Au cours d'une conférence qu'il fit ce soir, sur les « crimes d'enfants », M. Henri Robert plaça la Bretagne au troisième rang...

SMENED AN ORIENT. — Les incidents de Languidic. — Le tribunal correctionnel a rendu, l'autre jour, son jugement dans l'affaire des incidents de Languidic...

SANTEZ ANNA. — Le théâtre populaire breton. — Nos lecteurs apprendront avec plaisir que le Théâtre populaire de Saint-Anne va ouvrir ses portes...

Le théâtre populaire breton. — Nos lecteurs apprendront avec plaisir que le Théâtre populaire de Saint-Anne va ouvrir ses portes...

Le théâtre populaire breton. — Nos lecteurs apprendront avec plaisir que le Théâtre populaire de Saint-Anne va ouvrir ses portes...

Le théâtre populaire breton. — Nos lecteurs apprendront avec plaisir que le Théâtre populaire de Saint-Anne va ouvrir ses portes...

Le théâtre populaire breton. — Nos lecteurs apprendront avec plaisir que le Théâtre populaire de Saint-Anne va ouvrir ses portes...

Leon MONTRouLEZ

et à la bonne volonté des jeunes filles de Sainte-Anne, qui ont mis à notre disposition, leur habileté de couturières, leur temps et leur dévouement...

Le Comité. — CLEGUEREC. — Pour l'aviation. — M. le docteur P. E. Le Maguet, s'est présenté pour remplacer son frère, victime de l'aviation...

« Mon désir est exaucé, merci ! J'ai reçu le baptême de l'air avec un de vos officiers. Il me reste un autre désir, celui de remplacer mon cher petit disparu dans le corps des aviateurs...

HAUTE-BRETAGNE. — NAONED. — Gouet breton. — An tammik fest prientet evit ar Vretoned gant Kevredigez Alan Barvek...

AN BANK. — Avis aux Cultivateurs. — Les Sociétés Réunies des Phosphates Thomas portent à la connaissance de leur clientèle qu'elles accordent pour leurs Scories Thomas...

LES BRETONS EMIGRES. — PARIS. — En révant au « Pays ». — Une lectrice nous écrit : Au cours d'une conférence qu'il fit ce soir, sur les « crimes d'enfants », M. Henri Robert plaça la Bretagne au troisième rang...

PARIS. — En révant au « Pays ». — Une lectrice nous écrit : Au cours d'une conférence qu'il fit ce soir, sur les « crimes d'enfants », M. Henri Robert plaça la Bretagne au troisième rang...

PARIS. — En révant au « Pays ». — Une lectrice nous écrit : Au cours d'une conférence qu'il fit ce soir, sur les « crimes d'enfants », M. Henri Robert plaça la Bretagne au troisième rang...

PARIS. — En révant au « Pays ». — Une lectrice nous écrit : Au cours d'une conférence qu'il fit ce soir, sur les « crimes d'enfants », M. Henri Robert plaça la Bretagne au troisième rang...

PARIS. — En révant au « Pays ». — Une lectrice nous écrit : Au cours d'une conférence qu'il fit ce soir, sur les « crimes d'enfants », M. Henri Robert plaça la Bretagne au troisième rang...

PARIS. — En révant au « Pays ». — Une lectrice nous écrit : Au cours d'une conférence qu'il fit ce soir, sur les « crimes d'enfants », M. Henri Robert plaça la Bretagne au troisième rang...

PARIS. — En révant au « Pays ». — Une lectrice nous écrit : Au cours d'une conférence qu'il fit ce soir, sur les « crimes d'enfants », M. Henri Robert plaça la Bretagne au troisième rang...

PARIS. — En révant au « Pays ». — Une lectrice nous écrit : Au cours d'une conférence qu'il fit ce soir, sur les « crimes d'enfants », M. Henri Robert plaça la Bretagne au troisième rang...

PARIS. — En révant au « Pays ». — Une lectrice nous écrit : Au cours d'une conférence qu'il fit ce soir, sur les « crimes d'enfants », M. Henri Robert plaça la Bretagne au troisième rang...

PARIS. — En révant au « Pays ». — Une lectrice nous écrit : Au cours d'une conférence qu'il fit ce soir, sur les « crimes d'enfants », M. Henri Robert plaça la Bretagne au troisième rang...

PARIS. — En révant au « Pays ». — Une lectrice nous écrit : Au cours d'une conférence qu'il fit ce soir, sur les « crimes d'enfants », M. Henri Robert plaça la Bretagne au troisième rang...

PARIS. — En révant au « Pays ». — Une lectrice nous écrit : Au cours d'une conférence qu'il fit ce soir, sur les « crimes d'enfants », M. Henri Robert plaça la Bretagne au troisième rang...

BULLETIN FINANCIER

Le 3 0/0 s'inscrit entre 93.85 et 93.90. Parmi les Fonds d'Etats étrangers l'Extérieure réagit à 95.20 tandis que le Turc s'améliore à 89.20...

Les Chemins de fer espagnols sont toujours bien tenus : Saragosse 413. Les valeurs d'électricité sont activement traitées : Jeumont 506.

Le compartiment cuprifère est en hausse sensible : Le Rio s'avance à 1870. Les valeurs industrielles russes débütent en reprise sensible, puis marquent de l'hésitation...

NOVEL, 42, rue Notre-Dame-des-Victoires, Paris. SINCÈRE RECONNAISSANCE! Désespérée! Elle doit sa santé au Traitement Normand Bénéard



Chaque jour, de nouvelles guérisons prouvent la réelle efficacité du Traitement Normand Bénéard. Madame BILLARD, qui habite à Saint-Denis-d'Acion, petite commune du canton d'Offranville (Seine Inférieure), était atteinte depuis sept ans, d'un ulcère variqueux...

DEPOTS : CARHAIX, pharmacie Baron; BOURBRIAC, pharmacie Bocher; CALLAC, pharmacie Le Gac; CHATEAUNEUF, pharmacie Le Coq; GOURIN, pharmacie Le Chevalier; PLEYBEN, pharmacie Le Gac.

Etude de M. Emile LANCIEU, notaire à CARHAIX. Vente volontaire, le lundi 22 avril à 2 heures après midi, en l'Étude, d'immeubles en 10 lots, ci-après désignés, à Kervall en TREFFIN, canton de MAEL-CARHAIX (C.-du-N.)

Etude de M. Emile LANCIEU, notaire à CARHAIX. Vente volontaire, le lundi 22 avril à 2 heures après midi, en l'Étude, d'immeubles en 10 lots, ci-après désignés, à Kervall en TREFFIN, canton de MAEL-CARHAIX (C.-du-N.)

Etude de M. Emile LANCIEU, notaire à CARHAIX. Vente volontaire, le lundi 22 avril à 2 heures après midi, en l'Étude, d'immeubles en 10 lots, ci-après désignés, à Kervall en TREFFIN, canton de MAEL-CARHAIX (C.-du-N.)

Etude de M. Emile LANCIEU, notaire à CARHAIX. Vente volontaire, le lundi 22 avril à 2 heures après midi, en l'Étude, d'immeubles en 10 lots, ci-après désignés, à Kervall en TREFFIN, canton de MAEL-CARHAIX (C.-du-N.)

Etude de M. Emile LANCIEU, notaire à CARHAIX. Vente volontaire, le lundi 22 avril à 2 heures après midi, en l'Étude, d'immeubles en 10 lots, ci-après désignés, à Kervall en TREFFIN, canton de MAEL-CARHAIX (C.-du-N.)

Etude de M. Emile LANCIEU, notaire à CARHAIX. Vente volontaire, le lundi 22 avril à 2 heures après midi, en l'Étude, d'immeubles en 10 lots, ci-après désignés, à Kervall en TREFFIN, canton de MAEL-CARHAIX (C.-du-N.)

Etude de M. Emile LANCIEU, notaire à CARHAIX. Vente volontaire, le lundi 22 avril à 2 heures après midi, en l'Étude, d'immeubles en 10 lots, ci-après désignés, à Kervall en TREFFIN, canton de MAEL-CARHAIX (C.-du-N.)

Etude de M. Emile LANCIEU, notaire à CARHAIX. Vente volontaire, le lundi 22 avril à 2 heures après midi, en l'Étude, d'immeubles en 10 lots, ci-après désignés, à Kervall en TREFFIN, canton de MAEL-CARHAIX (C.-du-N.)

Etude de M. Emile LANCIEU, notaire à CARHAIX. Vente volontaire, le lundi 22 avril à 2 heures après midi, en l'Étude, d'immeubles en 10 lots, ci-après désignés, à Kervall en TREFFIN, canton de MAEL-CARHAIX (C.-du-N.)

Un bon remède pour la gorge

Pour guérir rapidement les granulations, l'enrouement, les fatigues de la voix, les engorgements, les picotements de la gorge, les toux sèche, d'irritation, faites usages des tablettes du docteur Vatel.

ALouer au 20 septembre prochain rue Brizeux, à Carhaix. Une Maison de Commerce avec sortie route de Brest. S'adresser à M. Gourlaouen l'anneur.

Etude de M. LANCIEU, licencié en droit, notaire à CARHAIX. Vente volontaire, le dimanche 14 avril 1912 à trois heures de l'après-midi au bourg de SPIZET, au hameau de la mairie, par le ministère de M. LANCIEU.

Etude de M. LANCIEU, licencié en droit, notaire à CARHAIX. Vente volontaire, le dimanche 14 avril 1912 à trois heures de l'après-midi au bourg de SPIZET, au hameau de la mairie, par le ministère de M. LANCIEU.

Etude de M. LANCIEU, licencié en droit, notaire à CARHAIX. Vente volontaire, le dimanche 14 avril 1912 à trois heures de l'après-midi au bourg de SPIZET, au hameau de la mairie, par le ministère de M. LANCIEU.

Etude de M. LANCIEU, licencié en droit, notaire à CARHAIX. Vente volontaire, le dimanche 14 avril 1912 à trois heures de l'après-midi au bourg de SPIZET, au hameau de la mairie, par le ministère de M. LANCIEU.

Etude de M. LANCIEU, licencié en droit, notaire à CARHAIX. Vente volontaire, le dimanche 14 avril 1912 à trois heures de l'après-midi au bourg de SPIZET, au hameau de la mairie, par le ministère de M. LANCIEU.

Etude de M. LANCIEU, licencié en droit, notaire à CARHAIX. Vente volontaire, le dimanche 14 avril 1912 à trois heures de l'après-midi au bourg de SPIZET, au hameau de la mairie, par le ministère de M. LANCIEU.

Etude de M. LANCIEU, licencié en droit, notaire à CARHAIX. Vente volontaire, le dimanche 14 avril 1912 à trois heures de l'après-midi au bourg de SPIZET, au hameau de la mairie, par le ministère de M. LANCIEU.

Etude de M. LANCIEU, licencié en droit, notaire à CARHAIX. Vente volontaire, le dimanche 14 avril 1912 à trois heures de l'après-midi au bourg de SPIZET, au hameau de la mairie, par le ministère de M. LANCIEU.

Etude de M. LANCIEU, licencié en droit, notaire à CARHAIX. Vente volontaire, le dimanche 14 avril 1912 à trois heures de l'après-midi au bourg de SPIZET, au hameau de la mairie, par le ministère de M. LANCIEU.

Etude de M. LANCIEU, licencié en droit, notaire à CARHAIX. Vente volontaire, le dimanche 14 avril 1912 à trois heures de l'après-midi au bourg de SPIZET, au hameau de la mairie, par le ministère de M. LANCIEU.

Etude de M. LANCIEU, licencié en droit, notaire à CARHAIX. Vente volontaire, le dimanche 14 avril 1912 à trois heures de l'après-midi au bourg de SPIZET, au hameau de la mairie, par le ministère de M. LANCIEU.

Etude de M. LANCIEU, licencié en droit, notaire à CARHAIX. Vente volontaire, le dimanche 14 avril 1912 à trois heures de l'après-midi au bourg de SPIZET, au hameau de la mairie, par le ministère de M. LANCIEU.

Etude de M. LANCIEU, licencié en droit, notaire à CARHAIX. Vente volontaire, le dimanche 14 avril 1912 à trois heures de l'après-midi au bourg de SPIZET, au hameau de la mairie, par le ministère de M. LANCIEU.

Etude de M. LANCIEU, licencié en droit, notaire à CARHAIX. Vente volontaire, le dimanche 14 avril 1912 à trois heures de l'après-midi au bourg de SPIZET, au hameau de la mairie, par le ministère de M. LANCIEU.

Etude de M. LANCIEU, licencié en droit, notaire à CARHAIX. Vente volontaire, le dimanche 14 avril 1912 à trois heures de l'après-midi au bourg de SPIZET, au hameau de la mairie, par le ministère de M. LANCIEU.

ALARGOL H. B. Les nouveaux dentiers métalliques en ALARGOL sont les plus sains et les plus solides.

PROTHÈSE ET CHIRURGIE DENTAIRE HENRI BAVARD DENTISTE 2, quai de Léon, à MORLAIX

Les nouveaux dentiers en ALUMINIUM PUR sont les moins chers de tous. Consultations et opérations tous les jours non fériés, sans exception, de 9 h. à 5 h., à MORLAIX seulement.

Etude de M LANCIEU licencié en droit notaire à CARRIAIX

Vente volontaire, le lundi 1er avril 1912 à 2 heures 30, en l'étude, d'Immeubles, en la commune de Poullaouén, au village de Kerriou, en 3 lots.

Mise à prix : 33.000 fr. 2e lot. — Un beau corps de ferme, exploité par les époux Le Mat, moyennant 1.100 francs l'an, et l'acquit des contributions, d'une contenance de 21 hectares, 66 ares, 54 centiares.

Etudes de M Henry GASSIS, avoué à CHATEAULIN, et de M LANCIEU, licencié en droit, notaire à CARRIAIX.

VENTE D'IMMEUBLES Le lundi 15 avril 1912, à deux heures du soir, en la salle de la Justice de Paix de Carhaix.

Commune de Kergloff canton de Carhaix 1er lot. — Un très beau corps de ferme à Gars-an-Groas, de 42 h. 26 a. 81 c.

Etude de M LEGLERC licencié en droit, notaire à CARRIAIX

Vente volontaire, le dimanche 14 avril à 2 heures, en l'étude, d'une Maison d'habitation et d'un Champ, situés à Kergroas, en PLOUVEZEL, et loués aux époux Le Roux 300 francs l'an.

Etudes de M LAFOLIE, docteur en droit, avoué à CHATEAULIN, et de M LEGLERC, licencié en droit, notaire à CARRIAIX.

Licitation judiciaire

Le samedi 6 avril 1912, en l'étude de M LEGLERC à 3 heures du soir, près la Gare de Carhaix, Le Restaurant de la Gare

NERZ — IEC'HED D'AR VUGALE en eur rei d'e da eva

Gwin an Tad Debreyne

Prientet er Grande-Trappe MORTAGNE (Orne)

Leun a fosfat, gwin an Tad Debreyne, medisin an Trap'Vraz, a zikour ar vugale en o'chresk, a ro d'ar grennardet korf, iec'hod, ha norz, ha d'ar rez goz krenvadur z

AL LITRAD : 14 REAL Dépôts en Apotikerezoù :

BARON, Keraez CHEVALIER, Gouvin PLYSSON, Rostrenen

MOTEURS SANS SOUPAPES LES PÉTRINS MÉCANIQUES CYCLES LES ÉCHOS VÉLÉUSES SONT INUSABLES F. VIALIS 11, 13 rue Chaudron, PARIS

Représentant pour la Région : Laurent NICOLAS, Saint-Michel, GLOMEL (Canton de Rostrenen)

Le Gérant : François JAFFRENOU Carhaix, Imprimerie du Peuple

Pour légalisation des signatures ci-contre

Etude de M J. JAOUEN, notaire à LOZARN

A VENDRE Une propriété rurale composée de 10 ares sous verger, 2 hectares 50 sous labour et d'une production d'environ 1.000 kilos de foin, bâtiments divers, située à Guergonan en LOZARN.

Etude de M Paul LE BOUAR, notaire à GOURIN, docteur en droit

A VENDRE le jeudi 18 avril 1912, à une heure, une métairie, à Kotharpe en Gourin.

A VENDRE le samedi 27 avril 1912, à une heure, une propriété rurale à Kerdrenhouarn, en GOURIN, de 6 hectares, libre le 29 septembre.

Etudes de M Henry GASSIS, avoué à CHATEAULIN, et de M LANCIEU, licencié en droit, notaire à CARRIAIX.

Service maritimopou Voyageurs et Marchandises

Service régulier de Saint-Malo pour Southampton, trois fois la semaine en hiver, tous les jours, moins le dimanche, en été.

Autre service régulier sur Jersey et Guernesey départs de Saint-Malo ou de Granville deux fois par semaine en hiver, tous les jours en été.

Mise à prix : 1.000 fr. 6e lot. — Deux parcelles de terre, à Magoarem, 2 h. 62 a. 10

LACTINA SUISSE ALIMENT COMPLET POUR VEAUX & PORCELETS

Médaille d'Argent, Exposition Universelle Paris 1900 Médaille d'Or, Exposition Universelle Longs 1905 Médaille d'Or, Exposition Internationale Saint Louis 1904

IMPRIMERIE DU PEUPLE CARHAIX — 14, Avenue de la Gare — CARHAIX

F. Jaffrennou Spécialité de Lettres de Mariage et de Deuil

AFFICHES — BROCHURES — COMPOSITION DE MUSIQUE BULLETINS DE VOTE

Ha c'hoant hoc'h euz da zével gwenan? En em adressit da HENRY, ar mab, ha KESTENNER LANNON (Kanton PLEYBEN)

Peblia bouveod' eoc'h peudra da zével gw-man, drebec'h ha mare had mad. Ruskenoua heb stum. Loret e meur a gou-kour. Leorik diskleradurez ar Gwennad, gwen-nek dre le.

Apotikerezoù an D' Th. MOREUL DOKTOR-APOTIKER, LANDENE

Ali d'al labourerien-douar

Evit dek mil lur loened e vez sovelat, hep bloaz, e kanton LANDENE, hag ousten kant mil lur e BREIZ, gant louzeier an Doktor MOREUL.

"Au Bon Marché"

9, rue du Général Lambert CARHAIX

Mme Vve Jourdren

préviens sa nombreuse clientèle qu'elle a reçu ses marchandises pour la saison d'été. On trouvera chez elle un grand choix de chaussures d'hommes de plusieurs marques, depuis l'article terrassier jusqu'au grand luxe.

LES MALADIES DE LA FEMME LA MÉTRITE

Il y a une foule de malheureuses qui souffrent en silence et sans oser se plaindre, dans la crainte d'une opération toujours dangereuse, souvent inefficace. Ce sont les femmes atteintes de métrite. Celles-ci ont commencé par souffrir au moment des règles qui étaient insuffisantes ou trop abondantes. Les Pertes blanches et les Hémorragies les ont épuisées. Elles ont été sujettes aux maux d'estomac, Crampes, Aigreurs, Vomissements, aux Migraines, aux idées noires. Elles ont ressenti des Lancements continus dans le bas-ventre et comme un poids énorme qui rendait la marche difficile et pénible. Pour guérir la MÉTRITE la femme doit faire un usage constant et régulier de la JOUVENCE de l'Abbé Soury qui fait circuler le sang, décongestionne les organes et les cicatrises sans qu'il soit besoin de recourir à une opération.

En vente : Pharmacie BARON, Carhaix. Pharmacie LE CHEVALIER, Gourin.



P. BARON, pharmacien, Carhaix; R. LABOUCHE, pharmacien, Quimper; P. GUILLOUX, pharmacien, Pont-Croix; A. LAURENT, pharmacien, Pont-Fabbé; CHAPEL, pharmacien, Rospendon; KEBIBLAT, pharmacien, Landrevarzec; O. EYE, pharmacien, Lézardis; Louis ROUDAUT, pharmacien, Le Névez; J. FERGOUD, pharmacien, Plabennec; YVEN, pharmacien, Plabennec; J. A. ZENNEL, pharmacien, Châteaulin; P. BARRIER, pharmacien, rue d'Anastais, Morlaix; A. TREANTON aîné, quincaillier, Landrevarzec; A. THEVEN DE GUELERAN, pharmacien, Plabennec; G. HARRIAL, pharmacien, Quimper; J. CORVEN, pharmacien, Bannalec.

IMPRIMERIE DU PEUPLE CARHAIX — 14, Avenue de la Gare — CARHAIX

F. Jaffrennou Spécialité de Lettres de Mariage et de Deuil

AFFICHES — BROCHURES — COMPOSITION DE MUSIQUE BULLETINS DE VOTE

Ha c'hoant hoc'h euz da zével gwenan? En em adressit da HENRY, ar mab, ha KESTENNER LANNON (Kanton PLEYBEN)

Peblia bouveod' eoc'h peudra da zével gw-man, drebec'h ha mare had mad. Ruskenoua heb stum. Loret e meur a gou-kour. Leorik diskleradurez ar Gwennad, gwen-nek dre le.

Apotikerezoù an D' Th. MOREUL DOKTOR-APOTIKER, LANDENE

Ali d'al labourerien-douar

Evit dek mil lur loened e vez sovelat, hep bloaz, e kanton LANDENE, hag ousten kant mil lur e BREIZ, gant louzeier an Doktor MOREUL.



Mme Vve Jourdren

préviens sa nombreuse clientèle qu'elle a reçu ses marchandises pour la saison d'été. On trouvera chez elle un grand choix de chaussures d'hommes de plusieurs marques, depuis l'article terrassier jusqu'au grand luxe.

LES MALADIES DE LA FEMME LA MÉTRITE

Il y a une foule de malheureuses qui souffrent en silence et sans oser se plaindre, dans la crainte d'une opération toujours dangereuse, souvent inefficace. Ce sont les femmes atteintes de métrite. Celles-ci ont commencé par souffrir au moment des règles qui étaient insuffisantes ou trop abondantes. Les Pertes blanches et les Hémorragies les ont épuisées. Elles ont été sujettes aux maux d'estomac, Crampes, Aigreurs, Vomissements, aux Migraines, aux idées noires. Elles ont ressenti des Lancements continus dans le bas-ventre et comme un poids énorme qui rendait la marche difficile et pénible. Pour guérir la MÉTRITE la femme doit faire un usage constant et régulier de la JOUVENCE de l'Abbé Soury qui fait circuler le sang, décongestionne les organes et les cicatrises sans qu'il soit besoin de recourir à une opération.

En vente : Pharmacie BARON, Carhaix. Pharmacie LE CHEVALIER, Gourin.



P. BARON, pharmacien, Carhaix; R. LABOUCHE, pharmacien, Quimper; P. GUILLOUX, pharmacien, Pont-Croix; A. LAURENT, pharmacien, Pont-Fabbé; CHAPEL, pharmacien, Rospendon; KEBIBLAT, pharmacien, Landrevarzec; O. EYE, pharmacien, Lézardis; Louis ROUDAUT, pharmacien, Le Névez; J. FERGOUD, pharmacien, Plabennec; YVEN, pharmacien, Plabennec; J. A. ZENNEL, pharmacien, Châteaulin; P. BARRIER, pharmacien, rue d'Anastais, Morlaix; A. TREANTON aîné, quincaillier, Landrevarzec; A. THEVEN DE GUELERAN, pharmacien, Plabennec; G. HARRIAL, pharmacien, Quimper; J. CORVEN, pharmacien, Bannalec.

IMPRIMERIE DU PEUPLE CARHAIX — 14, Avenue de la Gare — CARHAIX

F. Jaffrennou Spécialité de Lettres de Mariage et de Deuil

AFFICHES — BROCHURES — COMPOSITION DE MUSIQUE BULLETINS DE VOTE

Ha c'hoant hoc'h euz da zével gwenan? En em adressit da HENRY, ar mab, ha KESTENNER LANNON (Kanton PLEYBEN)

Peblia bouveod' eoc'h peudra da zével gw-man, drebec'h ha mare had mad. Ruskenoua heb stum. Loret e meur a gou-kour. Leorik diskleradurez ar Gwennad, gwen-nek dre le.

Apotikerezoù an D' Th. MOREUL DOKTOR-APOTIKER, LANDENE

Ali d'al labourerien-douar

Evit dek mil lur loened e vez sovelat, hep bloaz, e kanton LANDENE, hag ousten kant mil lur e BREIZ, gant louzeier an Doktor MOREUL.

Pour vos Recouvrements de Créances Pour la Rédaction de tous Actes et Conventions Pour Renseignements Commerciaux Administratifs et Judiciaires Pour Vendre ou Acheter Immeubles ou Fonds de Commerce Adressez-vous au

CABINET D'AFFAIRES J.-L. HERVÉ

Ancien 1er Comis des Hypothèques Rue des Carmes CARHAIX

MALADIES des YEUX du Nez, des Oreilles et de la Gorge

DOCTEURS PIERRE OUDOT LEON

de la Faculté de Médecine de Paris. Anciens assistants de la Clinique Nationale des Quinze-Vingts et de la Fondation ophthalmologique A. de Rothschild. CARHAIX Hôtel de France Mercredi, de 10 h. à 2 h. GUINGAMP 26, Place du Centre Le Jeudi, de 2 h. à 4 h. PONTIVY Hôtel Grosset Le Samedi, de 8 h. à 11 h. LOUDÉAC Hôtel de France Le Samedi, de 11 h. à 4 h. SAINT-BEUZ 25, rue de la Gare Consultations tous les jours

FRUYS Saint-Armel GRANDE MARQUE « HORS CONCOURS » MEMBRE DU JURY

Premier prix Paris 1910 Premier prix Paris 1910 MÉDAILLE D'OR Dième d'honneur

Après et avec votre café demandez un

Saint-Armel Le plus fin des digestifs

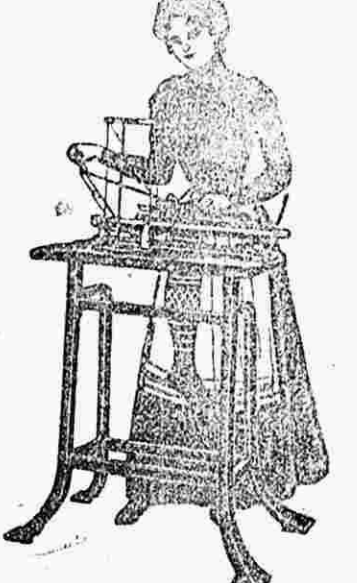
Erigez la bouteille d'origine

Marque uniquement vendue en bouteille Evid gori mad ma trod Eur voutallad jistr zo rod; Evid posza ma maren Kargit a win ma gweran; Evid koula ma c'hloa Fruys Saint-Armel d'in-me. FINEVLAZ.

MAGASINS D'HABILLEMENTS pour Hommes, Dames et Jeunes Gens et Enfants

"AU PHARE" ET CHEMISERIE PARISIENNE MORLAIX

Maisons connues pour centre de confiance à prix fixe et le meilleur marché de la Région. Grande mise en vente d'un choix considérable de Fourrures tous genres et toutes formes pour Dames et Enfants. Articles authentiques absolument garantis à des prix défiant toute concurrence. Pantalons Fourrure pour Hommes, Dames et Enfants; Pardessus de ville, d'automobile et de voyage; Vestons, Gilets et Pantalons cuir; Pélerines, drap et mousseline tous genres; Couvertures de voyage, d'auto, de voiture et pour chevaux, à prix de liques. Spécialité de Vêtements caoutchoutés ou imperméabilisés garantis à l'usage. Chemises flanelle tous genres; Grands assortiments de sous-vêtements absolument garantis à l'usage, et irréductibles; Bonnetterie tous genres. Primes-Escompte à tout acheteur



Machines à tricoter POUR TOUS TRAVAUX

MME CORBEL 12, rue Gambetta, 12 MORLAIX

Maison de confiance vendant le meilleur marché de la région et faisant gratuitement un apprentissage sérieux.

ÉLIXIR Américain



EN VENTE PARTOUT Grande Liqueur Bretonne

LES BROyeurs D'AJONCS



TANVEZ SONT LES MEILLEURS LES PLUS REPANDUS DEMANDEZ LE CATALOGUE USINES HYDRO-ÉLECTRIQUES DE LA TOURELLE, GUINGAMP

Écrémeuses "DOMO" LA PLUS PARFAITE LA PLUS DOUCE

Comparez les prix à la concurrence

Table with 3 columns: N° (A, B, C, D, E, F), Rendement à l'heure (4, 5, 6, 7, 8, 9 Litres), Prix (60, 70, 80, 95, 115, 140, 190, 270, 400, 500 francs)

Étégante colonne, modèle unique : 25 fr. BUREAU CENTRAL DE VENTE : Ossian BAECKMAN 90, boulevard de la Senne BRUXELLES (Belgique)

En la Mairie de Carhaix,